

Délibération n°2018-06-02q

Réf. Nomenclature « Actes » : 753

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	67
Pouvoirs	8
Votants	75

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 3 décembre 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

Robert Gantheil est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Maryse Badia	à	Philippe Pelat	Philippe Brugère	à	Jean-Pierre Saugeras
Véronique Bénazet	à	Fabienne Garnerin	Eric Cheminade	à	Valérie Sérrurier
Philippe Exposito	à	Jean-Pierre Guitard	Henri Granet	à	Jean-François Michon
Sylvie Prabonneau	à	Pierre Coutaud	Jean-Marc Sauviat	à	Christophe Arfeuillère

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Michel Bourzat (Raymonde Fayette) ; Didier Pénéloux (Gérard Loche) ; Nelly Simandoux (Nadine Coudert).

- **Élus absents et non-représentés :**

Françoise Béziat, Jean Bilotta, Jean-Marc Bodin, Jean-Pierre Bodeveix, Eric Bossaert, Jean-Paul Bourre, Robert Bredèche, Daniel Caraminot, Gilles Chazal, Christine Da Fonseca, Marc Fournand, Pierre Fournet, Frédérique Fraysse, Annie Gonzalez, Baptiste Galland, Xavier Gruat, Dominique Guillaume, Chantal Guivarch-Paisnel, Martine Leclerc, Cécile Martin, Dominique Miermont, Christiane Monteil, Nathalie Peyrat, Marie-Hélène Pommier, Marc Ranvier, Michel Saugeras, Jean-Michel Taudin.

Délibération n°2018-06-02q



Envoyé en préfecture le 18/12/2018

Reçu en préfecture le 18/12/2018

Affiché le



ID : 019-200066744-20181213-2018060217-DE

Attribution des aides financières aux entreprises dans le cadre du règlement d'intervention : Dossier Boulangerie Payrat – Saint-Angel

Le président explique que le comité d'agrément « Industrie/Artisanat » s'est réuni le 4 décembre afin d'émettre un avis sur les demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'axe 6 : favoriser le soutien aux investissements immobiliers des entreprises et aux implantations d'activités économiques sur le territoire et l'axe 7 Accompagner les entreprises artisanales dans leur projet de développement ; et des dispositifs :

- Action 6.1. Soutien aux investissements immobiliers _ un secteur secondaire compétitif
- Action 7.1. Soutien à l'investissement des entreprises artisanales

Nature de la demande d'aide : Investissements immobiliers

M. et Mme Payrat souhaitent rénover et moderniser la partie commerciale cela afin d'améliorer l'image de leur entreprise et d'attirer une nouvelle clientèle.

Ils sollicitent la communauté de communes pour les investissements suivants :

- Réhabilitation d'un bâtiment

Montant des investissements = 104 155,26 €

Subvention proposée par le comité (20% - dispositif 7.1) = 20 000 €

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise citée ci-dessus pour un montant global de 20 000,00 € dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprises, axe 7.

A l'unanimité,	
Votants	75
Pour	75
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 13 décembre 2018

Le président,
Pierre Chevalier

